



LE SAVIEZ-VOUS?

Vous n'avez pas encore souscrit à la Promo Prepaid ?

Chaque semaine, composez vite **887*1*7#** et profitez d'**appels gratuits vers TOGO TELECOM, toute la journée du dimanche.**

En plus, dès la souscription, vous bénéficiez systématiquement des **meilleurs tarifs du marché** :

• **55F TTC/min** vers tous les réseaux

• **55F/appel** vers l'international

Offre réservée aux clients illico.

Info : 112

N°645

du 08
OCTOBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

LES LECONS DU DRAME DE LAMPEDUSA

Parti des côtes libyennes, un bateau clandestin chargé de 450 à 500 migrants en majorité érythréens a coulé après un incendie. Le bilan estimé est de 300 morts. D'après l'Office des migrations internationales, la Méditerranée a englouti quelque 25.000 réfugiés depuis 1993.

Les événements de Lampedusa "soulignent tragiquement la nécessité d'une politique européenne de l'immigration globale, solidaire et équilibrée, le contrôle des frontières extérieures ne constituant qu'un des éléments de cette politique", a indiqué le ministre des Affaires étrangères belge Didier Reynders dans un communiqué.

Ce drame met tout d'abord en cause les réseaux criminels qui exploitent la détresse des migrants. Les moyens européens pour lutter contre l'immigration sauvage sont à cet égard très légers: 300 agents détachés et quelques navires pour 50.000 km de frontières : (Dispositif Frontex) ainsi que le système EuroSur, qui assurera dès décembre une veille satellitaire sur le trafic en Méditerranée. Il n'existe pas de politique communautaire solide sur le problème de l'immigration. La règle est celle de chacun pour soi et on laisse les pays de transit se débrouiller avec leurs difficultés.

Les programmes pour aider les pays du Sud à retenir leur population sont également très légers.

Rien ne semble pouvoir contenir le rêve des migrants de trouver de meilleures conditions de vie dans les pays du nord.

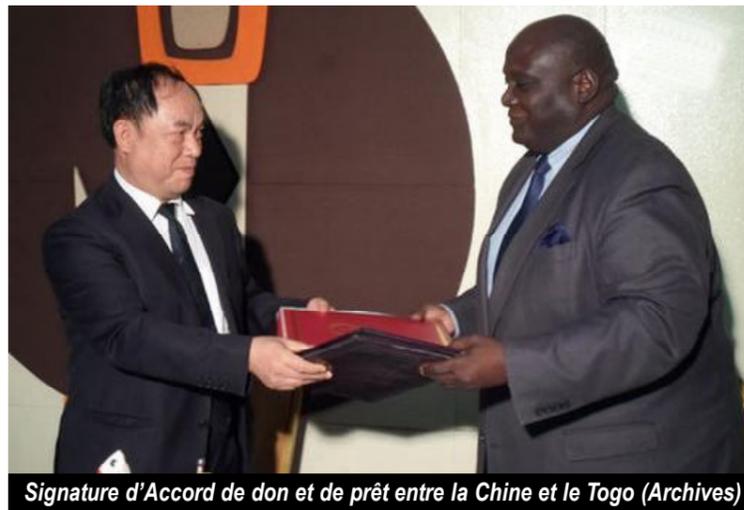
Il n'est pas facile en effet de régler ce problème.

Les pays développés touchés par la crise voient se développer des partis populistes

suite à la page 5

P.3 Pour le compte de l'Aide publique au développement en 2012

Le Togo a plus bénéficié des dons que des prêts aux taux concessionnels



Signature d'Accord de don et de prêt entre la Chine et le Togo (Archives)

P.3 Pour éviter les risques potentiels d'électrocution

La mairie de Lomé interdit la publicité aux oriflammes accrochées aux poteaux électriques à partir du 1^{er} janvier 2014

P.7 Atelier modulaire en «genre et élections»

Avec le BRIDGE, le PNUD renforce les capacités des femmes dans le domaine électoral

P.4 Plusieurs mois après l'adoption du Code, et après 17 ans de vide

L'Autorité décrète le fonctionnement de l'API-ZF ou le guichet unique des investissements

P.4 Pour l'augmentation de la production du riz

La BOAD va doper la basse vallée du fleuve Mono

Jusqu'au 29 novembre 2013



moovconso

Rechargez, consommez et Gagnez ...

Une villa, des voyages à Dubaï, des motos, des téléphones, des tablettes et de nombreux autres lots.



groupe etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant).



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

QU'EST-CE QUE NOUS VOUS RESERVONS POUR LA FIN DE L'ANNEE.

Tellement d'agréables surprises à une seule condition. Si vous Devenez un client de TOGO TELECOM, vous êtes sûr de passer une fin d'année tranquille et pour cause

LIRE LA SUITE

En fin d'année, vous avez tendance à dépenser beaucoup et c'est normal: les fêtes de fin d'année, la famille, les cadeaux, les amis, les reconciliations, etc. Bref c'est le moment où vous utilisez encore plus votre téléphone et votre connexion Internet. Et à chaque fois, quand vient l'heure des bilans en janvier, vous vous tenez la tête. Eh bien cette année, cela peut changer si vous faites ceci:

- Acheter un illico à 10 000 F CFA pour **bénéficier de nos réductions hebdomadaires** et des avantages de la promo PREPAID.
- Souscrivez à LAP TOP HELIM et **recevez un ordinateur SAMSUNG neuf** à 15 930 F CFA.
- Tapez la formule **887* 1* 6#** pour **appeler en interurbain au même tarif qu'en appel local** et ceci quel que soit l'heure à laquelle vous appelez.
- Tapez la formule **887* 1* 7#** pour **téléphoner gratuitement chaque dimanche** de chaque semaine.
- Soyez prêt à acquérir le Smartphone illico 3XL qui vous permet de partager votre connexion Internet, d'utiliser **2 cartes SIM** et de bénéficier de **forfaits Internet gratuits**.

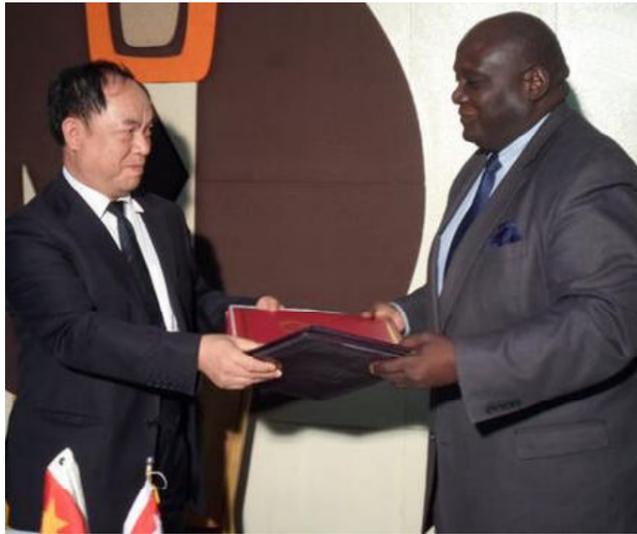
Comme vous le voyez, la fin d'année peut changer pour vous. Tout dépend de votre choix. Les commerciaux de Togo Telecom sont au courant et vous attendent avec le sourire. Appelez vite le 112!

Pour le compte de l'Aide publique au développement en 2012

Le Togo a plus bénéficié des dons que des prêts aux taux concessionnels

Late Pater

L'assistance dont a bénéficié le Togo auprès de la communauté des donateurs, en termes d'aide publique au développement (APD), se subdivise en dons et en prêts à des taux concessionnels. Les déboursés effectués sous forme de dons, en 2012, s'élevaient à 257,64 millions de dollars US (119,83 milliards de francs Cfa), soit 59,21% de l'APD. Ce type d'assistance a régressé par rapport à celui de 2011 qui était de 292,813 millions de dollars US, soit 71,54% de l'Aide de l'époque. Par contre, les prêts se chiffrent à 177,49 millions de dollars US (82,552 milliards de francs Cfa), soit 40,79%. Ce qui donne une progression par rapport aux 116,52 millions USD de 2011. En réalité, le Gouvernement a privilégié les dons dans la stratégie de financement du développement du pays compte tenu de la faiblesse de son économie. L'essentiel des dons a été apporté par la Banque mondiale avec 54,207 millions USD (21,04%), l'Union européenne avec 34,252 millions USD (13,29%), la Banque ouest africaine de développement avec 33,533 millions USD (13,02%), l'Agence



Signature d'Accord de don et de prêt entre la Chine et le Togo (Archives)

française de développement avec 27,406 millions USD (10,64%), la Banque africaine de développement avec 16,075 millions USD (6,24%), le Fonds mondial avec 14,688 millions USD (5,70%), le Fonds environnemental mondial avec 10,756 millions USD (4,17%), Plan International avec 10,218 millions USD (3,97%)... De leur côté, les donateurs en termes de prêts sont essentiellement l'Exim Bank de Chine, la BIDC, la BOAD, l'UE et la BAD, avec respectivement 115,334 millions USD (62,34%), 34,44 millions USD (18,61%), 20,32 millions USD (10,98%),

Au plan de la répartition de l'aide par nature de coopération, il ressort que, sur le montant reçu par le Togo en 2012, 260,71 millions USD (121,26 milliards de francs Cfa, soit 59,92%) proviennent des multilatéraux, 160,13 millions USD (74,48 milliards de francs Cfa, soit 36,80%) des bilatéraux, et 14,289 millions USD (6,65 milliards de francs Cfa, soit 3,28%) de la société civile. Pour 2012, la part provenant de la coopération multilatérale a baissé de 16,22% par rapport à 2011. Par contre, les parts de l'aide bilatérale et celle des organisations de la société civile ont augmenté respectivement de 80,52% et 51,59% par rapport à 2011. Au rang des principaux donateurs bilatéraux, on y retrouve la Chine (72,03%), la France (17,12%), l'Ambassade des USA (4,92%), le SOS Kinderdorf International (1,62%) et l'Ambassade d'Allemagne (1,58%). Parmi les multilatéraux, on a la Banque mondiale (21,16%), la BOAD (20,66%), la BIDC (13,21%), l'Union européenne (13,14%), la BAD (7,95%), le Fonds mondial (5,63%), etc. Enfin, les apports des principales organisations de la société civile se présentent comme suit : Plan International

(71,51%), Bornefonden (15,85%), Fédération internationale pour la planification familiale (6,22%), Christofen (2,41%), Amnesty International (1,17%), Aide et Action (0,92%) et LYRECO (0,79%).

Pour éviter les risques potentiels d'électrocution

La mairie de Lomé interdit la publicité aux oriflammes accrochées aux poteaux électriques à partir du 1er janvier 2014



Fogan Adégnon, Président de la délégation spéciale de Lomé

La Municipalité de Lomé décide de suspendre provisoirement toutes les autorisations de la publicité à l'aide d'oriflammes accrochées aux poteaux électriques et autres installations assimilées, à compter du 1er janvier 2014. Cette décision selon la Municipalité est censée préserver les infrastructures publiques et éviter les risques potentiels d'électrocution.

Le président de la délégation spéciale de la commune de

Lomé, le contre-amiral Fogan Adégnon, somme tous les publicitaires concernés à procéder à l'enlèvement de ces supports dans les meilleurs délais, sur toute l'étendue du territoire communal.

"Passé ce délai, la mairie de Lomé prendra toutes les dispositions nécessaires pour démolir ces supports sans aucun autre préavis", prévient Fogan Adégnon.

4ème recensement national de l'agriculture (suite et fin)

Les derniers chiffres sur les productions végétales et animales du monde rural togolais

Dans cette dernière partie de la série de publications entamées par L'UNION, l'accent est mis sur ce qui occupe l'agriculture togolais et ce qu'il produit. Parmi les divers types d'activités en milieu rural (agriculture, élevage, pêche/aquaculture, artisanat, commerce, etc.), certaines activités sont exercées en priorité (activités principales) et d'autres le sont moins (activités secondaires). En **activités principales**, l'écrasante majorité (81%) de la population agricole a pour activité l'agriculture, répartie selon le genre en 86% d'hommes et 76% de femmes. Le commerce vient en 2ème position avec 10% et l'artisanat 4%. Comme **activité secondaire** la plus pratiquée, l'élevage rassemble plus du tiers de la population agricole, soit 34%. L'agriculture et le commerce suivent avec 23% chacun. Les autres activités secondaires occupent 20% de la population, dont 8% pour l'artisanat, 5% pour la transformation des produits, 3% pour le transport et 1% pour la pêche/aquaculture. Globalement, en milieu rural, l'activité la plus importante est le commerce pour les femmes (37%) et l'agriculture pour les hommes (46%).

Les principales productions du monde rural sont végétales et animales. Dans les **productions végétales**, en termes d'espaces



Un champ de maïs

emblavés, les **productions vivrières** occupent en 2013 une superficie physique de 1.601.806 ha, soit 28,3% du territoire national, contre une superficie cultivée en vivriers de 842.124 ha en 1996. Par rapport aux groupes de cultures, les céréales, base de l'alimentation, occupent 62% des superficies consacrées aux vivriers. Les légumineuses suivent avec 24%, et les tubercules 14%. En détails, le maïs occupe la plus grande superficie consacrée aux vivriers (40%, soit 646.317 hectares). Il est suivi du sorgho (14%), du niébé (13%), du soja et manioc (7% chacun), de l'igname (6%), du riz (5%), de l'arachide (3%), du mil (2%).

La région des Plateaux est le principal grenier du Togo. En céréales, elle concentre la plus

grande part des superficies emblavées en vivriers (36%). Dans les autres régions, ces superficies sont inférieures à 20% : 13% dans la Centrale, 14% dans la Kara, 19% dans les Savanes et 18% dans la Maritime. En tubercules, les régions méridionales concentrent près de 60% des superficies emblavées (Plateaux 30% et Maritime 29%). La région Centrale vient en 3ème position (25%), suivie de la Kara 14% et des Savanes 2%. En légumineuses, la région des Plateaux se démarque avec 34% des superficies consacrées au plan national. La région des Savanes suit avec 21%, la Kara et la Centrale représentent chacune 18% des superficies cultivées. Les superficies dans la Maritime ne représentent que 9%.

Pour les **cultures de rente**, le

coton s'est fait sur 122.020 hectares à la campagne agricole 2012/2013. Un peu plus de 80.000 tonnes à la même campagne agricole. Le rendement reste faible et est en moyenne 780 kg/ha. En plus, on y trouve des plantations de café-cacao dominées par la culture caféière : 62.032 plantations de café-cacao réparties en 39.392 plantations de caféiers (63,5%), et 22.640 plantations de cacaoyers (36,5%) au niveau national. Et des plantations café-cacao de petites tailles avec une superficie moyenne par plantation de 0,97 ha pour le café et 1,03 ha pour le cacao. 47,6% des plantations ont une superficie de moins de 0,5 ha ; 33,1% se situent dans la tranche de 0,5-1 ha ; 13,3% dans la tranche de 1-2 ha ; et 2,7% de 2 ha et plus. Les plantations sont majoritairement acquises par héritage, soit 53,24%. La pratique du «dibi-ma-dibi» sans cession de terres concerne 20,94% des plantations. La pratique du gage concerne 0,75% des plantations.

Les **productions animales**, elles, sont dominées par l'aviculture. 15.344.011 têtes de volailles sont élevées, avec un effectif moyen de 30 volailles par exploitation agricole. L'élevage caprin arrive en 2ème position (5 têtes par ménage), suivi des ovins (2,2 têtes) et des porcins (1,9 têtes). L'effectif moyen des bovins est de 0,8 tête par ménage. Il y a une



Un champ d'igname

prédominance de l'élevage extensif de bovins (428.772 têtes) qui se concentre principalement dans la région des Savanes (208 079 têtes). Cette région compte 34.962 ménages représentant 76,3% de l'ensemble des ménages éleveurs de bovins. Toujours dans la répartition du cheptel bovin par région, la Kara est à 22%, la Centrale 10%, les Plateaux 14% et la Maritime 5%. En petits ruminants, la région des Plateaux est en tête de l'élevage ovin avec plus de 32,3%, suivie de celle des Savanes (28,3 %). L'élevage caprin, représenté dans toutes les régions, est concentré dans la région des Plateaux (36,0%) et des Savanes (21,4%). On note également près de 60% de l'effectif porcine dans les régions des Savanes et des Plateaux : 944.979 têtes de

porcs dont 58,8% concentrés dans les Savanes et les Plateaux ; la Kara et la Maritime concentrent respectivement 15,5% et 14%. Enfin, l'aviculture est un complément à l'agriculture : l'effectif des volailles est estimé à 15.344.011 de têtes. L'élevage des poulets regroupe plus de 83,2% de l'effectif total de volailles. Cet élevage est pratiqué généralement comme une activité secondaire, en complément à l'agriculture.

En rappel, le 4ème recensement national de l'agriculture a le mérite de doter le Togo de statistiques récentes en la matière. Il a été lancé le 17 février 2012, après celui des années 1972, 1982 et 1996. Et ce, avec six ans de retard relativement à la norme qui veut un recensement agricole tous les dix ans.

Pour l'augmentation de la production du riz La BOAD va doper la basse vallée du fleuve Mono

Jean Afolabi

Courant juillet 2012, la Banque ouest africaine de développement (Boad) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) apportaient un financement conjoint de 5 milliards de francs Cfa au Togo pour la relance du secteur agricole, notamment pour conforter la filière rizicole dans la basse vallée du fleuve Mono, rapportait Chine nouvelle. Réuni le 25 septembre

du projet, indique la Boad dans un communiqué.

La basse vallée du fleuve Mono, expliquait Chine nouvelle, présente un potentiel aménageable estimé à 14.700 hectares et le projet intégré de juillet 2012 devrait s'étendre avec l'ouverture d'un nouveau site rizicole de 500 ha qui bénéficierait de financements des partenaires. La vallée offre les possibilités d'exploitation en plein temps, alors que les populations locales qui s'essayent à la riziculture n'ont

togolaises se rassurent que la réussite de la politique rizicole globale permettra au pays de réduire de près de 14 milliards de francs les dépenses d'importations du riz. Pour le riz spécifiquement, le Togo entend doubler la production à l'horizon 2015 en comptant sur des appuis à travers le vaste Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) estimé à 600 milliards de francs, rapportait Chine nouvelle. Ceci,



dernier à Ouagadougou, au Burkina Faso, le conseil d'administration de la Boad a approuvé un nouveau financement partiel à ce projet d'aménagement hydro-agricole (PBVM) pour un montant de 3,985 milliards de francs. Ce fonds – à décaisser au cours de ce dernier trimestre – est destiné à la phase de consolidation

jusqu'à la pratique de la culture saisonnière.

Le projet qui est à ses véritables débuts vise la production de riz par l'irrigation et l'utilisation des motoculteurs pour une augmentation des surfaces cultivables et intègre une station complexe de pompage avec électrification. Les autorités

pendant que trois types de riziculture sont jusque-là pratiqués au Togo, plus précisément la riziculture de bas-fond (60%), la riziculture irriguée (30%) et la riziculture pluviale (10%) avec, jusqu'en 2004, des rendements peu conséquents de l'ordre de 1 à 2 tonnes à l'hectare.

Plusieurs mois après l'adoption du Code, et après 17 ans de vide L'Autorité décrète le fonctionnement de l'API-ZF ou le guichet unique des investissements

Adopté en conseil des ministres en janvier 2011, soumis aux élus pour examen et adoption, puis retiré du parlement en décembre de la même année – alors en pleine étude – pour être réadapté aux évolutions sur le terrain, le code togolais des investissements va pouvoir enfin s'appliquer. Le conseil des ministres du mercredi 2 octobre dernier a finalement adopté son texte d'application et le décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de la promotion des investissements et de la Zone franche (API-ZF). L'API-ZF est l'organe habilité à exercer des missions de service public liées à la promotion des investissements au Togo et à l'étranger. Elle est chargée de l'administration du Code des investissements et du statut de la zone franche industrielle ainsi que les régimes économiques spéciaux et les grands travaux spécifiques qui lui sont expressément confiés.

L'API-ZF a pour mission la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement en matière de promotion des investissements. «Elle exerce les fonctions de guichet unique pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'implantation et à l'exploitation des sociétés situées sur le territoire togolais et relevant de l'un ou l'autre des régimes prévus par le Code des investissements au Togo», explique le décret pris par le chef de l'Etat. Elle propose à l'autorité les modifications législatives et réglementaires qui lui paraissent nécessaires à l'atteinte des objectifs de développement de

l'investissement ; recommande les études nécessaires à la promotion et à la protection des investissements ; et assure et supervise la prospection, l'identification, l'accueil et l'accompagnement des investisseurs au Togo, après leur avoir facilité les procédures et les démarches administratives. L'API-ZF est chargée d'instruire les demandes d'agrément des entreprises sollicitant leur admission au statut.

L'administration du statut de la zone franche industrielle et de tout autre régime économique spécial est confiée à l'API-ZF. A ce titre, cette agence exerce les fonctions dévolues à la Société d'administration de la zone franche (SAZOF). Dans son rôle de catalyseur de recherche, de perfectionnement et de stage en entreprise, l'API-ZF organise des réunions avec les entrepreneurs et les écoles, centres et instituts de formation. Elle positionne, dans les entreprises, de concert avec les écoles, centres et instituts de formation, les étudiants et apprenants.

L'organe est dirigé par un conseil de surveillance, un conseil d'administration et une direction générale. L'Agence est dirigée par un directeur général nommé et révoqué par décret en conseil des ministres sur proposition du conseil de surveillance après avis du conseil d'administration. Elle vient en subrogation des droits et obligations de la SAZOF prévus par la loi du 24 juin 2011 portant statut

de zone franche industrielle. Les biens de la SAZOF en vue de l'exécution de sa mission lui sont transférés. Et le personnel de la SAZOF sera recruté par l'API-ZF.

Il est attendu de l'API-ZF qu'elle assure une mise en œuvre effective des dispositions du code des investissements afin que celles-ci favorisent, à terme, la création d'emplois pérennes et qualifiés. «Le Gouvernement entend par la même occasion encourager et valoriser l'utilisation de nos ressources nationales et des matières premières locales ainsi que des nouvelles technologies, pour réaliser les grands travaux indispensables au développement économique et social de notre pays», expliquait-on en conseil des ministres mercredi.

Deux régimes d'accès au code d'investissement se distinguent. Le premier, dit de «**Déclaration d'investissement**», est réservé aux entreprises dont le montant du programme d'investissement est inférieur ou égal à 600 millions de francs Cfa. Dans ce cas, une attestation est délivrée à l'investisseur dans un délai de 3 jours ouvrables après la remise d'un questionnaire dûment rempli et signé. Le second régime, dit de «**d'Agrément**», s'applique aux entreprises dont le montant du programme d'investissement est supérieur à 600 millions de francs. Auquel cas, un arrêté d'agrément signé du ministre en charge de l'Industrie est adressé à l'investisseur dans un délai de 20 jours ouvrables.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA 23 milliards Cfa de prêts enregistrés la dernière semaine de septembre

Du 24 au 30 septembre 2013, les établissements bancaires du Togo ont enregistré des prêts d'un volume de 23,200 milliards de francs Cfa, et des emprunts d'un montant de 22,300 milliards. L'opération est intervenue sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) où, au cours de la même période, l'ensemble des prêts s'est situé à 120,350 milliards, de même que les emprunts.

D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), les prêts au Togo sont, entre autres, à une semaine pour 9,000 milliards, et à un mois pour 7,000 milliards. A une semaine, les taux moyen pondéré et minimum se sont situés respectivement à 3,10% et à 2,75%. Le taux maximum a été fixé à 5,75%. A un mois, ces mêmes taux étaient respectivement à 4,73%, 4,00% et 6,00%. Les emprunts sont allés à une échéance de douze mois pour 4,000 milliards. Là, les taux étaient identiques à 6,00%.

Les établissements de la Côte

d'Ivoire ont enregistré plus de prêts, à 56,500 milliards, dont 11,500 milliards à deux semaines. A cette échéance, les trois taux étaient fixés à 5,16% pour le moyen pondéré, à 4,00% pour le minimum et à 5,75% pour le maximum.

En termes d'emprunts, les établissements de crédit du Burkina Faso en ont enregistré le plus, à 44,250 milliards, contre 5,500 milliards pour les prêts. Ces derniers sont notamment à six mois pour 1,000 milliard. Les taux se sont situés là à 6,25%, à 5,75% et à 8,25%. Ils sont suivis par ceux du Sénégal pour des emprunts à 41,800 milliards, dont 3,500 milliards à trois mois. Pour des taux respectifs de 5,14% pour le moyen pondéré, de 4,50% pour le minimum et de 6,00% pour le maximum.

Les banques de la Guinée-Bissau et du Mali n'ont enregistré que des prêts, pour 0,100 milliard et 18,000 milliards respectivement. En revanche, le Mali n'a enregistré que des emprunts à 7,000 milliards. Le

Bénin n'a fait que des emprunts à 3,000 milliards, l'un des plus faibles, dont 2,000 milliards à un jour. Pour des taux uniques de 5,000%.

L'évolution du marché interbancaire de l'UMOA a été marquée, en août 2013, par un repli du volume des transactions, conjugué à une hausse du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 127,4 milliards en août contre 160,3 milliards en juillet 2013. Quant au taux moyen pondéré des opérations, il a progressé de 8 points de base pour se situer à 3,85% en août 2013. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine. En effet, sur ce compartiment du marché, le volume moyen des opérations est passé de 108,2 milliards en juillet 2013 à 82,7 milliards en août 2013, et le taux d'intérêt s'est établi à 3,28% contre 3,23% le mois précédent.

Après le Togo Etisalat étend son service "Flooz" au Niger

Après le Togo, le groupe de télécommunications Etisalat a étendu son service de transfert d'argent mobile baptisé Flooz au Niger, à travers sa filiale Moov. D'après les explications de Khalifa Al Shamsi, le directeur des services numériques du groupe Etisalat, Flooz a été conçu pour les populations non-bancarisées.

Le service de transfert d'argent mobile d'Etisalat est offert en partenariat avec la Banque Atlantique Niger. Pour Ango Nana Aissa, le président directeur général de l'institution financière, «le partenariat avec Etisalat Moov pour développer les services de commerce mobile est une grande opportunité pour transformer le

secteur bancaire au Niger. Nous fournirons les services bancaires à toutes les communautés dans le pays et augmenterons leur niveau de participation financière».

Comme au Togo, Flooz permettra l'envoi et la réception d'argent par mobile. Le service est sécurisé par un mot de passe et ne nécessite pas la détention d'un compte bancaire.

Au Ghana La production d'or pourrait chuter de 18% en 2013

Le président de la commission ghanéenne de régulation du secteur minier, Ben Aryee (photo), a annoncé, le 20 septembre, que la production d'or du Ghana pourrait chuter de 18% en 2013 en raison de la baisse des prix du métal jaune sur les marchés internationaux. «La chute des prix de l'or est un sujet préoccupant pour le secteur. Elle a déjà incité plusieurs groupes miniers actifs dans le pays à réduire leur production», a-t-il déclaré, cité par l'agence Bloomberg.

M. Aryee a indiqué que la

production d'or ghanéenne s'est établie à 1 021 000 onces au cours du deuxième trimestre 2013, contre 1 092 000 onces durant le premier trimestre, soit une baisse de 6,4%. Deuxième producteur africain d'or après l'Afrique du Sud, la Ghana avait produit 4,3 millions d'onces en 2012, contre 3,6 millions d'onces une année auparavant. Depuis le début de l'année en cours, les prix du métal jaune ont chuté de 19%. «Les niveaux des prix actuels signifient que plusieurs entreprises seront contraintes à licencier ou de cesser

leurs activités», a précisé Ben Aryee.

Selon lui, les groupes miniers opérant au Ghana ont, par ailleurs, réduit leur production de bauxite et de manganèse durant le deuxième trimestre 2013. La production de bauxite a chuté à 193 876 tonnes au deuxième trimestre de l'année en cours, contre 249 114 tonnes au cours des trois premiers mois. La production de manganèse s'est, quant à elle, établie à 323 299 au deuxième trimestre, contre 434 240 tonnes durant le premier trimestre.

FOOTBALL/

Qatar 2022 : consultation pour la tenue en hiver, pas de décision avant 2014

Le président de la Fédération internationale de football, Joseph Blatter, a annoncé le lancement d'une consultation "de toutes les parties" pour changer les dates du Mondial-2022, et donc jouer éventuellement en hiver et non en été.

Le comité exécutif (de la Fifa) a décidé de lancer une consultation de toutes les parties prenantes sur les dates (hiver ou été) du Mondial au Qatar en 2022", a ainsi twitté "Sepp" Blatter. Le dirigeant suisse de l'instance mondiale du football ajoute sur les réseaux sociaux "qu'aucune décision (sur un changement de dates) ne sera prise avant le Mondial-2014 au Brésil".

La consultation "sera entre les mains de l'administration (de la Fifa), et du secrétaire général (de la Fifa, Jérôme Valcke) avec le président de la Confédération asiatique (dont dépend le Qatar)", a détaillé Blatter ensuite devant la presse. "Cette feuille de route doit être présentée au comité exécutif de la Fifa à Sao Paulo le 4 décembre (2013) et cette consultation on la terminera après le Mondial-2014", a-t-il ajouté. Blatter avait décidé en juillet de mettre au menu



du comité exécutif (ce jeudi et ce vendredi à Zurich au siège de la Fifa) l'étude d'un changement de dates

pour jouer le Mondial en hiver et non plus, comme traditionnellement, en été, afin d'éviter des chaleurs acca-

blantes (près de 50 degrés) aux joueurs et aux fans.

UFOAB/ La succession de Kwesi Nyantakyi désormais ouverte

L'Union des Fédérations ouest-africaines de football (UFOAB) va tenir le 27 novembre prochain à Accra son assemblée générale ordinaire en marge de la 3e édition de la Coupe des Nations Séniors. C'est ce que l'on a appris lundi auprès de cette organisation zonale.

Cette assise qui abordera diverses questions liées au développement du football dans la zone, permettra également d'élire (s'il y a lieu) les membres d'un nouveau Comité Exécutif. Les candidatures aux différents postes sont reçues du 03 octobre au 16 novembre 2013.

C'est le président de la Fédération Ghanéenne de Football, Kwesi Nyantakyi qui dirige le Comité Exécutif actuel dans lequel tous les pré-

sidents des fédérations de la zone sont représentés.

Anges de Notsè reprend la tête du classement

Le club Anges de Notsè qui a réussi un hold-up à Lavi en battant l'équipe locale, Kotoko, par 1-0, lors de la 23e journée du championnat national de première division reprend le fauteuil de leader avec 41 points. L'ancien leader Sémassi a été accroché à domicile par l'AS Douanes 1-1. Ce résultat positionne Sémassi à la 2e place avec 39 points et AS Douanes à la 3e place également avec 39 points

Agaza a battu Koroki de Tchamba par (1-0). C'est le même score qui a sanctionné les rencontres Gomido-Unisport; ASKO-Etoile Filante,

Gbikinti-Foadan, Togo Port-Maranatha et Dyto - Tchaoudjo AC.

La clinique Biassa remporte la 4e édition du tournoi « Santé foot »

LOME, 5 octobre (Xinhua) - La 4e édition du tournoi « Santé foot » regroupant les équipes des centres hospitaliers du Togo a connu son dénouement samedi à Lomé avec le sacre de la clinique Biassa qui a dominé en finale le Centre hospitalier régional (CHR) Lomé-commune par 3 tirs au but contre 2 après un temps réglementaire de 1-1. La clinique Biassa a ouvert le score à la 5e mn par Soklou Kokou. L'égalisation est intervenue à la 80e mn, oeuvre de Djawéné Kiyolé.

Le directeur de cabinet du minis-

tere des Sports et des Loisirs, Gnon Nabine a remis à l'équipe victorieuse la coupe, des médailles en or et une enveloppe financière. Les autres équipes participantes ont été également récompensées.

La 4e édition a regroupé douze équipes qui ont évolué dans trois poules. Le président du comité d'organisation, Edouard Kathékpélé a indiqué cette compétition qui permet au personnel de la santé du Togo de maintenir la forme et de raffermir ses relations, gagne de terrain chaque année rappelant que cette édition a été couplé d'une opération de dépistage de l'hypertension artérielle et du diabète à Lomé et à l'intérieur du pays.

Hervé Renard quitte les Chipolopolos pour le FC Sochaux

Comme pressenti depuis plusieurs jours, Hervé Renard n'est plus le sélectionneur de la Zambie. Le technicien français a été libéré par la Fédération zambienne et pourrait prochainement prendre les rênes de Sochaux.

Hervé Renard et la Zambie, c'est terminé. ce lundi, la Fédération zambienne a officiellement annoncé la fin de sa collaboration avec le technicien français dans un communiqué de presse. L'instance indique avoir libéré son sélectionneur de sa dernière année de contrat à la tête des Chipolopolos, avec qui il a remporté la CAN 2012.

Une issue pour le moins logique pour l'entraîneur qui attendait en vain une prolongation de contrat qui n'est jamais venue, mais qui était surtout en perte de vitesse avec la sélection nationale depuis le sacre à la CAN 2012.

Dans la foulée de cette annonce,



Renard n'a pas tardé à retrouver un poste puisqu'il va devenir l'entraîneur de Sochaux jusqu'à la fin de la saison. Il remplace l'intérimaire Omar Daf, avec comme mission de maintenir le club en Ligue 1. En cas

de succès, l'option d'année supplémentaire dans son contrat sera automatiquement activée.

C'est donc une première pour la champion d'Afrique 2012, qui n'avait jusque là jamais eu sa chance dans

le championnat français. Une expérience qu'il va en revanche vivre sans son adjoint, Patrice Beaumelle, qui prend sa succession à la tête de la Zambie.

BASKETBALL/

Jason Kidd suspendu pour ivresse !

La NBA a infligé vendredi deux matches de suspension au nouvel entraîneur des Nets de Brooklyn, Jason Kidd, après que ce dernier eut reconnu cet été devant la justice de l'Etat de New York avoir conduit en état d'ivresse.

Kidd, qui a pris sa retraite de joueur au printemps dernier après 19 saisons NBA marquées par un titre de champion en 2011 avec Dallas, ne sera pas sur le banc des Nets pour leur premier match de la saison le 30 octobre à Cleveland ainsi que pour leur premier match à domicile, le 1er novembre contre Miami, le champion en titre.

Avec Kidd aux commandes et un effectif composé notamment de Kevin Garnett, Paul Pierce, Deron Williams et Joe Johnson, les Nets se posent en principal adversaire de Miami cette saison en Conférence Est.

TENNIS/

Vers une nouvelle déconvenue judiciaire

La Ville de Paris et la Fédération française de tennis (FFT), qui souhaitent l'extension du stade Roland-Garros, pourraient essuyer un nouveau revers judiciaire devant la cour administrative d'appel de la capitale. Le rapporteur public suggère de confirmer l'annulation de la convention votée en Conseil de Paris en 2011.

C'est cette convention qui permet d'étendre l'emprise foncière du site des Internationaux de France de tennis, en englobant notamment le jardin des Serres d'Auteuil. Jeudi lors de l'audience devant la cour administrative d'appel, le rapporteur public a recommandé de "refuser la possibilité d'amender par un avenant" cette convention d'occupation du domaine public de 2011 au coeur du litige. Un avenant pourrait, par exemple, permettre à la Ville d'augmenter la redevance que lui verse la FFT, alors que les conditions financières ont été jugées en première instance trop à l'avantage de la Fédération.

Dans une décision du 28 février 2013, le tribunal administratif de Paris avait infligé un revers aux promoteurs de l'extension de Roland-Garros. Il avait estimé que la délibération du Conseil de Paris de juillet 2011 ayant donné son feu vert à la convention était "illégal", au double motif que l'information des conseillers de Paris au moment du vote n'avait "pas été suffisante" et que le taux de redevance demandée par la Ville à la FFT était "manifestement trop faible au regard des avantages de toute nature consentis".

Editorial

LES LECONS DU DRAME DE LAMPEDUSA

suite de la page 1

qui placent la lutte contre l'immigration au premier rang de leurs programmes.

Les pays de départ des immigrés ferment les yeux sur l'immigration sauvage pour desserrer la pression sur le marché de l'emploi.

L'immigration sauvage pose des problèmes fondamentaux à notre civilisation.

Quelle politique de la pollution et des naissances pratiquer ?

Est-il possible tout à la fois de lutter contre les délocalisations et souhaiter que les pays du Sud créent des emplois en nombre suffisant ?

Ces problèmes suscitent de telles hésitations que l'immigration sauvage a encore de tristes drames prévisibles devant elle.

moovréactivation

Du 19 septembre au 19 octobre, réactivez votre carte SIM et bénéficiez de 100% de bonus pour tout rechargement à partir de 200 F.



DE BONUS OFFERTS

Offre destinée aux numéros désactivés entre janvier et août 2013 et valable uniquement pour les rechargements via emouv et cartes de recharges.

www.moov.lg

Service clients : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe etisalat

REPERES

Lt-Col Panassa Awoki nouveau patron de la gendarmerie

La gendarmerie nationale a un nouveau patron.

Sa nomination a été annoncée par un communiqué de la présidence de la République faisant suite à un décret pris lors du tout premier conseil des ministres du gouvernement Ahoomey-Zunu II. Le nouveau patron de la gendarmerie nationale togolaise est désormais donc le Lieutenant-colonel Panassa Awoki en remplacement du Col Kossi Akpovi. C'est l'une des décisions prises au tout premier conseil des ministres tenu mercredi dernier au nouveau palais présidentiel. Le directeur sortant, selon les informations, est actuellement en formation en France où il doit suivre des cours de guerre.

Encore 750 volontaires prêts

"Je m'engage en tant que volontaire à respecter toutes les dispositions et conditions y afférentes. Je jure d'accomplir ma mission avec dévouement, humilité, neutralité et professionnalisme et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socioéconomique de mon pays. Je le jure !", c'est sur ces mots que 750 volontaires ont prêté serment ce mardi dans la grande salle du Collège Protestant à Lomé en présence de quelques membres du gouvernement et de la Coordinatrice du Système des Nations Unies au Togo. Tour à tour, Ouro-Koura Agadazi de l'Agriculture, Djossou Sémodji de la Planification et Khardiata Lo N'Diaye du Système des Nations Unies ont pris la parole pour prodiguer de sages conseils aux nouveaux volontaires du programme de Promotion du Volontariat National au Togo (Provonat) qui mobilise jusqu'à ce jour, 3530 volontaires mobilisés. "Avec les expériences réussies de tous ces dispositifs, nous avons entamé des réflexions afin d'étendre le volontariat national à une autre catégorie de jeunes... Nous pensons mettre en place prochainement un nouveau volet de Promotion du volontariat des Jeunes Déscolarisés et semi-scolarisés (Provonat-JDS), qui ciblerait les jeunes déscolarisés et semi-scolarisés de 15 à 35 ans et aurait pour ambition de mobiliser 5000 jeunes par an sur des travaux d'intérêt national ou communautaire", a déclaré Victoire Tomégah Dogbé, ministre du Développement à la Base.

ET SI ON EN PARLE

Par Maurille AFERI

Tet1, la protéine qui efface les vieux souvenirs

La mémoire, loin d'être statique, est en effervescence permanente. Les vieux souvenirs disparaissent et laissent peu à peu la place aux nouveaux. Une équipe états-unienne vient de découvrir la protéine responsable de ce phénomène. Leurs résultats pourraient aider certains patients à oublier leurs expériences traumatisantes.

La mémoire est une fonction cérébrale essentielle qui permet d'emmagasiner les souvenirs des expériences vécues. Cependant, au fur et à mesure des années, les traces du passé s'effacent et de nouveaux souvenirs prennent place dans le cerveau. Il est ainsi très difficile de se remémorer son enfance avec précision. Ce phénomène complexe, appelé extinction de la mémoire, est encore mal compris par la communauté scientifique.

Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) viennent d'éclaircir une part du mystère. En étudiant la mémoire chez des souris, ils ont mis en évidence le rôle de la protéine Tet1 dans la disparition des souvenirs. Ces résultats sont publiés dans la revue *Neuron*.

Au vu de l'abondance des protéines Tet dans le cerveau, les chercheurs suspectaient depuis plusieurs années qu'elles y jouaient un rôle important. Au cours de cette étude, ils ont décidé de tester l'une d'entre elles, appelée Tet1. Pour ce faire, ils ont construit des souris génétiquement modifiées ne possédant plus cette protéine et leur ont fait passer plusieurs tests pour évaluer leur mémoire.

Des souris mutantes incapables d'adapter leur mémoire

L'un des exercices consistait à évaluer la capacité de souris à substituer un mauvais souvenir par un autre. Dans un premier temps, les auteurs ont créé un souvenir désagréable chez les rongeurs. Pour cela, ils les ont placés dans une cage et leur ont envoyé des chocs électriques à plusieurs reprises. Ni une ni deux, les animaux ont associé le lieu à une sensation de douleur. Les scientifiques ont alors arrêté de faire souffrir les souris. Au bout d'un moment, elles n'ont plus eu peur de la cage.

Il n'en a pas été de même pour les souris mutantes. En effet, même longtemps après l'arrêt des maltraitances, elles ont continué de redouter la cage. Ces animaux avaient donc perdu leur capacité à remplacer les mauvais souvenirs. « Chez les souris saines, les nouveaux souvenirs prennent la place des anciens, en revanche, les souris ne possédant pas Tet1 ne sont pas capables de réapprendre et sont bloquées dans leurs vieux souvenirs », explique Andrii Rudenko, le principal auteur de ces travaux.

La mémoire, une histoire de méthylation de l'ADN

Les chercheurs ont voulu savoir comment Tet1 contrôlait la mémoire des souris. Ils ont ainsi montré que cette protéine diminuait le niveau de méthylation de l'ADN et pouvait alors augmenter le taux de lecture de certains gènes. Chez les souris mutantes, le nombre de groupes méthyles sur l'ADN augmente et donc, de nombreux gènes ne sont pas exprimés. Les scientifiques ont souligné que le taux de méthylation était particulièrement important au niveau des cellules de l'hippocampe et du cortex, deux régions cérébrales essentielles à la mémoire et à l'apprentissage.

Ces découvertes permettent de mieux comprendre le développement de la mémoire. Elles pourraient être le point de départ vers la mise en place de traitements après un grave traumatisme. De nombreuses études sont cependant nécessaires pour élucider tous les secrets de la mémoire.

Centre culturel

Un mois d'octobre alléchant au Goethe Institut

Le Goethe Institut a rendu public la semaine dernière son agenda culturel du mois d'octobre, qui révèle un programme très alléchant. On passe des concerts de musique à des expos d'arts plastiques. Nous vous proposons quelques-uns de ses rendez-vous culturels.

Déjà le 09 octobre se tient une exposition-vernissage dénommée "Arts naïfs Abidjan-Lomé". Des artistes peintres de la Côte d'Ivoire

et du Togo vont pendant au moins trois semaines exposer leurs créations dans le domaine des arts naïfs au public. Sous la conduite de Kouadio Taki Laurent alias Loriko Taki de la Côte d'Ivoire et de Akué Adoboé du Togo, des artistes peintres des deux pays exposent leurs créations. On découvrira entre autres de Loriko Taki, Akué Adoboé, Kouassi Akim Moïse, Tano Mathieu, Berete Mohamed, Coulibaly Siaka, Angelo Dabla,

Emmanuel Kavi et Yao Fofu Jean Séwanou.

L'expo-vente, ouverte tous les jours, aura lieu de lundi à samedi jusqu'au 29 octobre.

Le vendredi 11 octobre, un spectacle de théâtre, "Le profond silence du pinceau", aura lieu à 18H30.

"Le profond silence du pinceau", est un spectacle de théâtre contemporain qui met en scène la peinture et la danse. Sa particularité

est qu'il se présente comme une exposition des tableaux d'un peintre contemporain, en l'occurrence Kafui AKAKPO, en même temps qu'ils sont interprétés par des corps de danseurs.

Au total six (6) tableaux peignant différents aspects sociaux de la vie sont représentés. Il s'agit d'une production de Mme Kris Amegee et une mise en scène de David GANDA.

Cinéma

Sankara, l'homme intègre au Centre Mytronunya ce 17 octobre

L'homme intègre, c'est Thomas Sankara, président du Burkina Faso de 1983 à 1987. Un homme hors du commun qui a tenté de bousculer pendant son mandat les idées reçues sur l'Afrique et les Africains. Ce film documentaire retrace les quatre années de pouvoir de ce chef d'état étonnant, surnommé le Che africain, et connu de tous sur le continent pour ses idées novatrices, son franc-parler teinté d'humour ravageur, sa fougue et son altruisme. À travers de nombreuses images d'archives,

les témoignages de collaborateurs et d'hommes politiques de l'époque, ce film dresse le portrait de Thomas Sankara, jeune chef d'état assassiné pour avoir été trop vite et trop loin dans sa volonté de changement, tant au Burkina que sur le plan international.

Séance à 19h30, avec un court documentaire africain, et les bandes annonces des films à venir...

Film à 20h précises, suivi d'un débat

Entrée : 500 F



Littérature

Stérile et célibataire, Olivier Poivre d'Arvor père d'une enfant togolaise

Olivier Poivre d'Arvor revient sur les difficultés et les préjugés qui vont avec l'adoption, par un homme seul, d'une petite togolaise.

Vous avez toujours tout voulu savoir sur la vie sexuelle d'Olivier Poivre d'Arvor sans jamais oser le demander ? Eh bien vous allez être servis ! L'ancien directeur de Culturesfrance et actuel directeur de la radio France Culture dit tout, ou presque, confirmant les rumeurs plus ou moins bien intentionnées circulant à son propos. Oui, il est un coureur de jupons patenté, tenté par toute beauté jugée consommable, tenté jusqu'à tenter le diable "en tirant l'amour au

hasard, dans d'infâmes bordels du Zimbabwe, avec un taux de prévalence du sida d'une fille sur deux". Oui, il est stérile.

Pour autant, Le jour où j'ai rencontré ma fille n'est pas une autofiction érotique célébrant une virilité au garde à vous. Il s'agit plutôt d'une confession défensive, au fond assez pudique, visant à prévenir les réactions prévisibles d'une société dans laquelle on ne badine pas avec l'amour... des enfants. L'explication se trouve en page 127 : "Je ne pouvais m'imaginer alors qu'il faudrait faire la preuve, plus tard devant la société, en France comme au Togo, qu'en

adoptant une petite fille de 9 ans, moi célibataire, âgé de cinquante ans, je n'étais en rien ambigu quant au type de rapports que je souhaitais engager avec elle."

Le qu'en-dira-t-on comme les regards en biais semblent avoir poussé l'ancien diplomate à prendre la plume pour parer aux attaques à venir, mais aussi raconter le chemin de croix que représente l'adoption d'une orpheline togolaise pour un homme seul. La diplomatie, et la langue de bois qu'elle impose, il les a laissées tomber, n'hésitant pas à s'attaquer bille en tête aux services consulaires de la France au Togo - et plus particulièrement à l'obstruction volontaire d'un bureaucrate insensible comme aux remarques maladroites des uns et des autres sur un désir de paternité

tourné vers une enfant spécifique, noire de surcroît.

OPDA ayant l'écriture facile et le sens de la formule, son histoire se lit d'une traite et l'on y retrouve ce goût pour l'Afrique qui était une évidence lorsqu'il dirigeait Culturesfrance, devenu l'Institut français. À l'éreintante course d'obstacles qu'est l'adoption internationale, il oppose une déclaration d'amour au Togo, à Lomé, et à la petite fille - Amaal dans le livre - qui est désormais la sienne. Mais sur le père qu'il est, on ne saura rien ou presque. Tout juste peut-on deviner une tendance papa poule assumée...

Olivier Poivre d'Arvor, Le jour où j'ai rencontré ma fille, Grasset, 258 pages, 18 euros.

Jeune Afrique

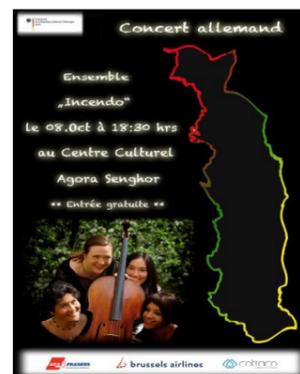
Spectacle

Concert gratuit du Quatuor Incendo à l'Agora Senghor ce 08 octobre

L'Ambassade d'Allemagne à Lomé organise un concert gratuit ce 08 octobre à 18H30, dans la salle Agora Senghor de la paroisse universitaire située en face du Collège Saint-Joseph de Lomé.

Le concert sera donné par le Quatuor Incendo, un groupe allemand. Le concert est présenté comme un aboutissement d'un projet réalisé par le Goethe Institut de Lomé avec des artistes togolais. Un projet de l'Ambassade d'Allemagne soutenu par " AGS Frasers International Removals, Bruxelles Airlines, Cotraco ainsi que de nombreux bénévoles", indique le site de l'Ambassade.

La gratuité du concert n'est pas



synonyme de sa pauvreté, sur le plan culturel, toutes les manifestations du Goethe Institut sont gratuites. Ce qui souligne à certains égards l'appui important de l'Allemagne à la culture togolaise.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Atelier modulaire en «genre et élections»

Avec le BRIDGE, le PNUD renforce les capacités des femmes dans le domaine électoral

Etonam Sossou

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), poursuit ses activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'administration électorale, de la gouvernance, de la prévention des crises, de la médiation et de la promotion des droits de l'homme au Togo. Dans cette optique, il organise du 07 au 11 octobre 2013, en collaboration avec le ministère des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie chargé de la mise en œuvre des recommandations de la cvjr, une formation modulaire BRIDGE (bâtir des ressources pour la démocratie, la gouvernance et les élections), sur le « genre et élections ». Les participants seront sensibilisés entre autres sur la nécessité de la représentativité égalitaire au processus électoral et un accent particulier sera mis sur le plaidoyer auprès des acteurs politiques.

La formation bridge a pour objectif de permettre aux acteurs togolais plus particulièrement les femmes de compléter et de parfaire leurs connaissances et approches dans le domaine électoral afin de les inciter à participer à la



gouvernance politique et administrative de leurs pays. A cet effet Dans les pays dits fragiles ou en transition démocratique leur contribution est importante dans le processus de consolidation de la paix et dans l'aboutissement paisible et pacifique des processus électoraux. Cependant, des obstacles tels que les responsabilités familiales disproportionnées la pauvreté ou l'analphabétisme les préjugés et stéréotypes rendent plus difficile aux femmes qu'aux hommes la participation au processus électoral. Les difficultés des femmes à prendre part aux processus

électoral restreignent l'exercice de leurs droits civiques et politiques et compromettent leur participation effective aux processus de décision. Le développement d'une démarche inclusive sensible au genre et aux groupes vulnérables devient donc déterminant pour des élections démocratiques.

«Comme vous le savez, l'électorat féminin a toujours été considéré comme un enjeu électoral que les partis politiques exploitent en considérant les femmes comme simple électrices sans leur ouvrir les portes pour être candidates et encore moins intégrer leurs priorités dans les

programmes de leurs partis et projets de société », a relevé Mme Khardiata Lo N'Diaye, représentante résidente du Pnud, à l'ouverture de la formation.

Au Togo la participation des femmes à la vie publique et politique est moins forte qu'elle aurait pu être et ne traduit pas leur dynamisme et poids réel dans la société. Dans certains domaines leur présence est quasi-inexistante, alors que le dernier recensement général de la population a fait ressortir qu'elles représentent environ 52% de la population.

Bridge s'appuie sur un réseau de compétences internationales reconnu au plan mondial qui offre son expertise en matière électorale

et en gouvernance. Elle a permis à près de 200 représentants des institutions de la république, de la CENI, des partis politiques, des médias et de la société civile de se familiariser avec les concepts d'une administration électorale démocratique, non partisane et efficace.

Pour le ministre des droits de l'homme, Yacoubou Hamadou, le Togo a manifesté depuis quelques années, son engagement favorable à la participation équitable des femmes et des hommes à la gouvernance et au développement en adhérant et ratifiant les accords et les instruments juridiques internationaux et en adoptant une législation nationale incitative à une

représentation égale des femmes dans les processus électoraux et dans la vie politique.

Auparavant, les activités politiques des femmes étaient marginalisées mais aujourd'hui, leurs contributions dans ce domaine commencent à être considérables. Cependant l'homme continue à pérenniser l'image selon laquelle, toutes décisions politiques ou administratives lui reviennent. Par ailleurs, même si beaucoup de projets et programmes de développement ont contribué à l'allègement des travaux domestiques et participé à la formation et à l'encadrement des femmes, il existe toujours des disparités entre hommes et femmes.

Education

Les étudiants entre échecs et vagabondage

Faute de structures d'orientation, les étudiants tâtonnent dans le choix des filières, allant d'une faculté à l'autre au gré d'études qui s'éternisent. Au Togo par exemple, le rôle des conseillers d'orientation se limite à informer ceux qui sont déjà inscrits du contenu des programmes... Ces problèmes d'orientation enclenchent un désespérant cycle d'échecs qui empoisonnent la vie de tous : étudiants, professeurs, administrateurs. Quelqu'un qui fait un bac scientifique, par exemple, parce qu'il a échoué à tous les concours d'entrée dans les grandes écoles, s'inscrit en faculté de Lettres. Après quelques échecs en Lettres, il va s'inscrire ailleurs. Les échecs à répétition s'expliquent également par la pénurie d'enseignants et le manque d'infrastructures. Certains étudiants changent parfois de faculté ou d'université pour cette raison sans vraiment trouver mieux ailleurs. «Je suis parti de l'Université de Lomé où je faisais Histoire-géo pour me réinscrire en première année de Droit à Kara parce que les enseignants étaient tout le temps absents et qu'il manquait d'infrastructures, confie un étudiant qui tente aujourd'hui de s'inscrire dans une université allemande. Même ici, je suis très déçu parce que la bibliothèque n'est pas bien fournie et qu'il n'y a pas de salle de cours. Je vais à nouveau changer». Au Togo, les enseignants compétents se font rares, ce qui incite les étudiants à aller voir ailleurs : «L'année dernière, un professeur

n'est venu que cinq fois au cours», raconte l'étudiant Quentin G., lui aussi désabusé. «Pour pallier leur absence, les profs envoient leurs assistants qui ne font pas le poids», poursuit-il.

Nombre d'entre eux veulent à tout prix conserver leur statut d'éternel étudiant, plus sécurisant que celui de chômeur. Quel que soit son âge, en effet, l'étudiant reçoit de ses proches une assistance multiforme. «Si tu es issu d'une bonne famille, tout le monde t'aide, dit Loïc. On achète tes livres, on te donne de l'argent de poche, tu es soigné, tu manges, et tu ne paies pas de loyer. Mais si tu quittes le campus, tu es obligé de résoudre tes problèmes». Les étudiants de longue durée d'origine plus modeste développent, eux, des services payants autour du campus pour financer leurs études : photocopie, reliure, traitement de texte, téléphonie, etc.

Au-delà de cet élan de solidarité qui anime certains étudiants qui veulent servir leurs camarades, une raison principale pousse certains étudiants à faire des petits boulots. En effet, selon les témoignages recueillis, le manque de moyens financiers, serait à la base de ce fait. «La galère» en est la principale raison de ces activités extra-académiques. «Avec la vie chère, le coût de produits dont nous avons besoin augmente de plus en plus. Rien que le transport pour le campus sur un an nous prend plus de la moitié de l'aide, donc on ne peut pas compter uniquement sur cet argent», précise Aline.

L'aide ne suffirait pas à couvrir leurs besoins, aux dires de ces derniers.

De plus, le versement se fait de façon irrégulière, soutient Jude H. : «Nous avons le plus besoin de l'argent dès la rentrée, mais ce n'est que plusieurs semaines ou mois après, que nous pouvons toucher le premier versement».

En attendant pour la plupart de rentrer en possession des diplômes qui leur permettront de se vendre sur le marché de l'emploi, ces étudiants s'affairent ainsi, pour subvenir à leurs besoins. Pour Faustine, la raison principale est qu'elle n'a pas encore eu l'opportunité de jouir des fruits de ses diplômes : «Je n'ai pas encore eu la vacation, malgré mes nombreuses sollicitations et en attendant de réussir peut-être à un concours de la Fonction publique, je vends donc des condiments au lieu de faire du vagabondage ou de chercher du gain facile». Et de préciser, «Mes vêtements, mes soins de santé, mon alimentation sont assurés par l'activité que je mène». A côté de son commerce de condiments, l'étudiante a eu l'ingéniosité de développer d'autres activités, dont celle d'une tontine (une sorte d'épargne). Ces activités lui permettront de s'acheter une moto bientôt, à l'en croire. Francis n'en est pas encore là, mais ne se plaint pas trop. Il s'en sort avec au moins 1000 à 2000 FCFA par jour comme bénéfice : «On survit mieux avec ça», dit-il. En somme, avec ou sans l'aide parentale, ces «débrouillards» arrivent à satisfaire leurs besoins, bien sûr, pas sans difficultés parfois.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°249 DE LOTO KADOO DU 27 SEPTEMBRE 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 27 Septembre 2013 porte le N° 250.

La LONATO a procédé vendredi, au 250^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO, le jeu de pari avec Bonus. Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage de ce jour s'est fait directement sans bonus car les deux, derniers ont été effectués avec bonus.

Le Vendredi précédent, la LONATO a encore fait le bonheur de nombreux parieurs, avec des gros lots remportés essentiellement dans la région des plateaux et dans la région maritime.

A l'intérieur du pays, ce sont, les villes de KPALIME, BADOU, ANIE, AMLAME et TABLIGBO qui ont enregistré des gagnants de gros lots.

Ainsi, les opérateurs 7212 et 2425, basés respectivement à KPALIME et ANIE ont recensé des lots de 500.000F CFA.

A AMLAME et TABLIGBO, ce sont des lots de 750.000F CFA qui ont fait le bonheur de plusieurs parieurs ayant tenté leur chance sur les points de vente 2368 et 3950.

C'est un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés auprès des opérateurs 2104 et 7701, situés à BADOU.

Dans la capitale il a été dénombré, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA, gagnés sur les points de vente 8634, 7462 et 8028.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°250 de Loto Kadoo du Vendredi 04 Octobre 2013
Numéro de base

47	63	15	33	28
----	----	----	----	----

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 660 de Lotto Diamant du lundi 07 Octobre 2013
Numéro de base

**	**	**	**	**
----	----	----	----	----